



**L'avifaune de l'extension Nord-Ouest du golf
de la Dathée
Saint-Manvieu-Bocage (Calvados)**

*2^e partie : bilan de la première année
(mars 2006 - février 2007)*

à l'initiative du
Groupe Ornithologique Normand

Jean COLLETTE

Étude réalisée par le
Groupe Ornithologique Normand
Université 14032 CAEN Cedex



février 2007

407
ENV



Hors ZNIEFF -

L'avifaune de l'extension Nord-Ouest du golf de la Dathée Saint-Manvieu-Bocage (Calvados)

*2^e partie : bilan de la première année
(mars 2006 - février 2007)*

à l'initiative du
Groupe Ornithologique Normand

Jean COLLETTE

Étude réalisée par le
Groupe Ornithologique Normand
Université 14032 CAEN Cedex



février 2007

**L'avifaune de l'extension Nord-Ouest du golf de la Dathée
Saint-Manvieu-Bocage (Calvados)**

2^e partie : bilan de la première année (mars 2006 - février 2007)

L'extension Nord-Ouest du golf de la Dathée concerne un secteur de bocage de 13,7 hectares en amont du barrage-réservoir. L'avifaune est proposée comme marqueur des effets des aménagements prévus. Une première étape du suivi a consisté à mesurer la population nicheuse initiale avant les travaux (Collette, 2006). Les relevés ont été poursuivis au cours de la période inter-nuptiale (juillet 2006 - février 2007).

1- Méthode

Sur les 12 mois du suivi (mars 2006 - février 2007) concernés par ce bilan, la technique de relevé est la même : au cours de chaque visite, tous les contacts sont cartographiés sur un plan vierge. Cependant, seules les visites de mars à juin entrent dans le protocole de la méthode des quadrats : les territoires des couples nicheurs sont dénombrés grâce à l'activité des mâles chanteurs essentiellement. On peut donc exprimer l'abondance de la population nicheuse en nombre de couples pour 10 ha (*densité*). En dehors de cette période, les contacts n'ont plus de valeur territoriale, les paramètres calculés ne s'appuient que sur des données relatives : la *constance* (nombre de fois où l'espèce est présente par rapport au nombre de visites) et la *fréquence* (nombre d'individus d'une espèce par rapport au nombre total d'oiseaux comptés au cours d'une visite). Ces résultats (méthode semi-quantitative) n'autorisent pas les comparaisons inter-spécifiques. Ils permettent par contre de montrer les variations d'occurrence spécifiques au cours du temps. Ainsi, au fur et à mesure des relevés, la liste d'espèces (*richesse spécifique*) est peu à peu complétée et surtout les relations de certaines espèces avec certains éléments du milieu sont mieux appréhendées. Ces résultats seront particulièrement utiles pour montrer comment chaque espèce s'adaptera au nouveau milieu.

2- Le milieu (2006 - 2007)

Les travaux ayant débuté en juillet 2006, seuls les relevés du printemps concernent l'état initial des populations nicheuses. Le reste des données a été collecté sur un site en plein bouleversement topographique : le relief des parcelles a été modifié, de nouvelles masses d'eau sont apparues, des secteurs humides ont été remblayés ou décapés. Quelques tronçons de haies ont été arasés, ne créant cependant pas de discontinuité majeure dans le maillage. Approximativement, 240 m de talus boisés ont été supprimés, les arbres des haies subsistant étant intégralement conservés. Les travaux n'ayant débuté qu'en juillet, on peut considérer que la saison de reproduction s'est déroulée normalement. Les relevés ont tous été effectués en dehors des horaires d'activité des engins de terrassement.

3- Résultats

31 - Liste d'espèces

Au cours des 29 sorties, 73 espèces ont été notées au moins une fois (Tab. 3 et annexe), dont 61 posées sur le site étudié. Outre les 26 espèces nicheuses, on trouve :

- des oiseaux en migration pré-nuptiale ou post-nuptiale (bécassine des marais, bécassine sourde, chevalier cul-blanc, bruant des roseaux, pouillot fitis,...

- des oiseaux nicheurs locaux erratiques post-nuptiaux (pic mar, pic épeichette, bergeronnette des ruisseaux, rougequeue à front blanc, gobemouche gris, bruant zizi, roitelet huppé,...)
- des hivernants (grive mauvis, grive litorne, pipit spioncelle, tarin des aulnes, roitelet triple bandeau). L'hivernage concerne aussi des espèces nicheuses locales : les effectifs du pigeon ramier, du pinson des arbres, du rouge-gorge, etc , sont nettement renforcés en hiver.

32 - Richesse mensuelle

Le nombre de visites varie de 1 à 4 par mois selon les besoins du protocole. La moyenne mensuelle du nombre d'espèces est donc peu fiable pour le mois de décembre en particulier. La richesse maximale est de 26 espèces en mars (pour 3 dates) et la plus faible est de 17,6 en avril (3 dates). Ces extrêmes correspondent au calendrier régional : en mars, les derniers hivernants et migrateurs pré-nuptiaux sont encore là. En avril, après le départ de ces espèces, seuls les nicheurs sédentaires sont présents, les nicheurs estivants ne sont pas encore arrivés.

33 - Abondance :

L'abondance brute (fig.1) est le nombre d'individus comptés au cours d'une visite, toutes espèces confondues. Le mois de décembre n'est représenté que par une seule visite.

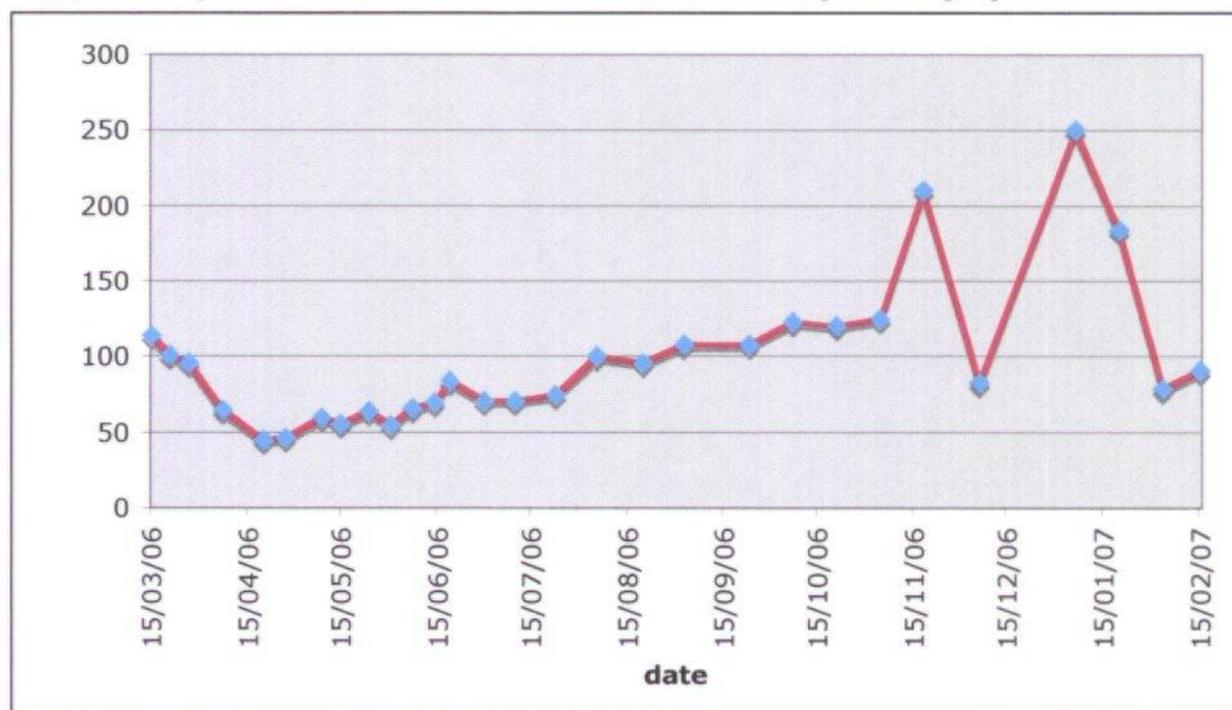


Fig. 1 : Variation de l'abondance brute par visite

De même que pour la richesse, et pour les mêmes raisons, c'est en avril que le nombre d'individus comptés est le plus faible (52,3 en moyenne sur les 3 visites). L'abondance croît au cours du printemps avec l'arrivée des estivants nicheurs puis l'émergence des familles nées sur place et enfin la rencontre avec les familles erratiques du voisinage en été. Les fortes variations hivernales sont le fait d'espèces grégaires exploitant des ressources alimentaires ponctuellement. En novembre, les pigeons ramiers (124 individus) représentent 59 % de l'abondance totale. En janvier, ce sont les tarins des aulnes qui dominent (120 le 6/01, soit 48 % du total). Les espèces dominantes à chaque visite (Tab. 2) illustrent les grands événements saisonniers : fin d'hivernage de la bécassine des marais en mars, arrivée du pouillot véloce en avril, migration de l'hirondelle de cheminée début septembre, du rouge-gorge fin septembre, etc.

Date	Espèce	Fréquence			
15/03	bécassine des marais	14%	30/06	Rouge-gorge	14%
21/03	grive mauvis	28%	10/07	Pinson des arbres	12%
	Bécassine des marais	28%		Mésange bleue	12%
27/03	Pigeon ramier	18%	23/07	Merle	12%
07/04	Pouillot véloce	12%	05/08	Pouillot véloce	15%
20/04	Troglodyte	11%	20/08	Pouillot véloce	12%
	Rouge-gorge	11%	02/09	Hirondelle de cheminée	34%
27/04	Pinson des arbres	12%	23/09	Rouge-gorge	22%
	Mésange bleue	12%	07/10	Mésange à longue queue	17%
09/05	Troglodyte	11%	21/10	Rouge-gorge	19%
	Rouge-gorge	11%	04/11	Rouge-gorge	15%
15/05	Merle	16%	18/11	Pigeon ramier	59%
	Pinson des arbres	16%	06/12	Mésange à longue queue	16%
24/05	Fauvette à tête noire	12%	06/01	Tarin des aulnes	48%
31/05	Merle	12%	20/01	Tarin des aulnes	43%
07/06	Rouge-gorge	10%	03/02	Pigeon ramier	22%
14/06	Rouge-gorge	12%	15/02	Mésange bleue	13%
19/06	Rouge-gorge	13%		Pinson des arbres	13%
	Mésange charbonnière	13%			

Tab. 2 : Fréquence spécifique maximale par visite

34 - Constance :

La fidélité de chaque espèce au cours des 29 visites se traduit par une constance (Tab. 3) plus ou moins élevée. Les résultats les plus élevés (100 % pour celles qui sont notées à chaque passage) marquent la sédentarité ou le remplacement des individus par d'autres de la même espèce. Ce sont essentiellement des oiseaux du bocage et des haies. L'ambiance forestière est marquée par le bon résultat de la sittelle, de la mésange nonnette par exemple. La proximité du barrage-réservoir et de la réserve ornithologique explique le rang élevé du canard colvert. La prairie humide, les ruisseaux, la mare et les fossés en eau sont des habitats occupés au moins une partie de l'année par le héron cendré, le chevalier culblanc, les bécassines. Le score du pipit spioncelle est à noter : avec 32,7 % de constance, c'est plus qu'une espèce accessoire ici.

Espèce	Constance		
		gobemouche gris	20,6%
merle	100 %	rougequeue noir	18,9%
mésange bleue	100%	tarin	18,9%
pigeon ramier	100%	bécassine des marais	17,2%
rouge-gorge	100%	pipit farlouse	17,2%
troglodyte	100%	verdier	13,7%
geai	98,2%	pic noir	12%
grive musicienne	96,5%	poule d'eau	12%
mésange charbonnière	96,5%	roitelet triple bandeau	12%
pinson des arbres	96,5%	hirondelle de cheminée	10,3%
grimpereau des jardins	84,4%	mésange huppée	10,3%
grive draine	84,4%	chevalier culblanc	8,6%
pie	77,5%	coucou	8,6%
sittelle	72,4%	bruant des roseaux	6,9%
pouillot véloce	68,9%	bécassine sourde	6,8%
mésange nonnette	67,2%	choucas	6,8%
accenteur	65,5%	pouillot fitis	6,8%
colvert	62,5%	tourterelle turque	6,8%
corneille	60,3%	bruant zizi	5,1%
fauvette à tête noire	60,3%	chouette hulotte	5,1%
moineau domestique	60,3%	faucou hobereau	5,1%
pic épeiche	55,1%	grive litorne	5,1%
mésange à l queue	42,8%	martinet	5,1%
bergeronnette grise	39,6%	épervier	3,7%
fauvette des jardins	39,6%	balbuzard pêcheur	3,4%
chardonneret	37,9%	bruant jaune	3,4%
pic vert	37,9%	chouette effraie	3,4%
héron cendré	35,7%	faucou crécerelle	3,4%
étourneau	34,4%	gros-bec	3,4%
grive mauvis	34,4%	pic épeichette	3,4%
buse	32,7%	pic mar	3,4%
pipit spioncelle	32,7%	Rougequeue à front blanc	3,4%
bergeronnette des ruisseaux	27,5%	vanneau	3,4%
martin-pêcheur	24,1%	alouette des champs	1,7%
bouvreuil	22,4%	bergeronnette printanière	1,7%
mouette rieuse	22,4%	hirondelle de fenêtre	1,7%
roitelet huppé	22,4%	pipit des arbres	1,7%

En gras : espèce notée à l'intérieur du périmètre de l'étude
 Tab. 3 : Constance spécifique annuelle

4- Analyse des résultats

41- Statut des espèces

Parmi les espèces appartenant réellement au site, quelques-unes appellent l'attention par leur statut régional ou plus largement national. Certaines ont déjà fait l'objet d'une remarque en tant qu'espèce nicheuse. C'est le cas en particulier du martin-pêcheur, inscrit sur la liste rouge des espèces nicheuses menacées de Normandie (Debout, non daté). Il est noté présent du 24 mai au 9 octobre. La circulation d'adultes accompagnés de jeunes confirme l'appartenance du site au territoire d'un couple nicheur.

En dehors de la période nuptiale, d'autres espèces remarquables ont fréquenté le terrain d'étude : la bécassine des marais et la bécassine sourde, le bruant zizi, le gros-bec, le pic mar, le pic vert, le rougequeue à front blanc pour ne citer que quelques exemples. Le stationnement temporaire du bruant zizi, en grave déclin dans le bocage normand, venant se nourrir sur le site est notable. De même, la présence d'une trentaine de bécassines des marais et de 2 bécassines sourdes n'est pas anodin dans le contexte de bocage humide concerné. Ces deux espèces, ainsi que le pic vert, le pic mar et le rougequeue à front blanc, figurent dans la liste des oiseaux menacés et à surveiller en France (Rocamora et Yeatman-Berthelot, 1999). Dernier signe du caractère humide du site, la constance du pipit spioncelle est remarquable (Tab. 3). Noté au cours de près de 33 % des visites, cet hivernant est particulièrement fidèle. Sans être une espèce rare en Normandie, le pipit spioncelle reste disséminé et strictement inféodé à des habitats originaux. Lors de l'enquête atlas des oiseaux de Normandie en hiver, sa constance calculée de 0,06 le classe parmi les espèces peu rencontrées (Provost & Provost, 2005). Pour comparaison, la bergeronnette grise obtient une constance de 0,30 dans cette même enquête.

L'observation post-nuptiale du pic mar et du rougequeue à front blanc, le territoire d'un pic noir débordant largement sur le site, la présence du gros-bec en période nuptiale, toutes ces données caractérisent par ailleurs un environnement de qualité, au moins sous l'angle du compartiment boisé du secteur. Le bois de la Haye, les vallées très encaissées et boisées mais aussi la forêt de Saint-Sever participent à cette ambiance locale particulière qu'on ne retrouve pas dès que la topographie permet à l'agriculture d'adapter le maillage bocager aux nouvelles pratiques culturelles.

42- Relations au milieu et évolution

Les oiseaux liés à l'eau ou aux sols humides sont bien représentés sans dominer cependant la population totale. Colvert, poule d'eau, héron, chevalier culblanc fréquentent les mares, le martin-pêcheur, la bergeronnette des ruisseaux utilisent préférentiellement la Dathée, les deux bécassines, le pipit spioncelle, le pipit farlouse et le bruant des roseaux sont plus caractéristiques ici de la prairie humide. L'état transitoire du milieu en cours de transformation ne permet pas encore de statuer sur les réactions futures de l'avifaune. Les mares nouvelles en cours de colonisation par la glycérie montrent une belle dynamique végétale, mais il est probable que le caractère encaissé de ces créations par rapport aux masses de matériaux remblayés les rendra moins attractives pour les espèces des rives. Cependant le stationnement de 2 vanneaux le 3 février prouve que tout reste à découvrir !

Autres végétaux liés à l'eau, les aulnes des rives sont un des éléments dominants du paysage. Leurs fructifications sont à l'origine du stationnement durable d'un groupe de tarins (jusqu'à 120 en janvier), observation remarquable pour cet hiver 2006-2007 où l'espèce s'est révélée peu répandue en Normandie. Si l'on ajoute que d'autres passereaux ont utilisé cette ressource alimentaire (chardonnerets, pinson des arbres, mésange nonnette, ...), on classera l'aulnaie de rive comme un des éléments essentiels du site en hiver.

La végétation des rives ne se résume pas aux cépées d'aulnes. Une strate basse de buissons (ronces, noisetier, viorne,...) joue un rôle essentiel pour d'autres espèces non cataloguées « oiseaux d'eau ». C'est le cas du troglodyte en particulier : une majorité de territoires sont alignés sur le cours de la Dathée, prouvant que cette espèce trouve dans le boisement humide de la ripisylve son habitat préféré. Un entretien trop draconien des rives ne laissant subsister que les cépées d'aulnes stériliserait en partie ce milieu.

Sur le modèle du lien étroit tarin/aulne, en période inter-nuptiale, l'abondance d'autres espèces (Tab. 2) a la même signification. La grive mauvis utilise jusqu'à épuisement le stock de baies du lierre des vieux chênes. Cette manne est aussi prisée des merles, des grives musiciennes, du pigeon ramier, etc. Les hêtres fournisseurs de fânes, surtout au sol, sont recherchés par le pinson des arbres, les trois espèces de mésanges, la sittelle. Plus tôt en automne, les tronçons de haies riches en vieilles aubépines sont nettement occupés par les Turdidés (grives et merles) qui en consomment la totalité des fruits.

Les travaux ont créé des sols temporairement nus ou colonisés par une végétation pionnière spontanée. La bergeronnette grise, le pipit spioncelle, le bruant zizi, le chardonneret ont su tirer parti de ce biotope temporaire.

5- Autres observations

Huit espèces de mammifères ont été vues ou repérées par des traces : le chevreuil (7 fois), le lièvre (7 fois), le renard (3 fois), l'écureuil (2 fois), le ragondin (permanent sur la mare), le rat des moissons (nid sur végétation de la rive de la mare), la fouine, le sanglier.

La mare ancienne a recueilli deux pontes de grenouille rousse *Rana temporaria* (15 février), ce qui est particulièrement peu. L'une des pontes est complètement envasée. On peut dire sans risque d'erreur que les travaux de remaniement des sols ont probablement anéanti la population de batraciens du site et que les rares pontes déposées sont polluées par l'apport important de particules fines transportées par les écoulements violents lors des épisodes pluvieux.

Un cadavre de truite commune *Salmo trutta fario* (L= 40 cm) sans traces de blessures est aussi observé sur la mare envasée le 15 février.

Une cartouche fraîchement tirée est laissée au sol sous les chênes à lierre (tir aux pigeons probable, 20 janvier).

La végétation de la zone humide est plus particulièrement caractérisée le long du ruisseau central : lycope d'Europe (*Lycopus europaeus*), lotier des marais (*Lotus uliginosus*), menthe aquatique (*Mentha aquatica*), renouée poivre d'eau (*Polygonum hydropiper*), angélique sylvestre (*Angelica sylvestris*), baldingère (*Phalaris arundinacea*), reine des prés (*Filipendula ulmaria*), saule roux-cendré (*Salix atrocinerea*), cirse des marais (*Cirsium palustre*), renoncule petite douve (*Ranunculus flammula*), campanille (*Wahlenbergia hederacea*).

Conclusion

Cette première année de suivi couvre à la fois un état initial pour la population nicheuse et un stade intermédiaire des travaux pour la période inter-nuptiale. Les données recueillies serviront de base de comparaison, même imparfaites dans le second cas. Dans l'état actuel du milieu, les haies n'ont guère été modifiées malgré les ouvertures pratiquées. Le type d'entretien qui leur sera appliqué commandera l'évolution future de l'avifaune concernée. C'est plus sur les zones modifiées par les travaux d'aménagement des surfaces de jeu que les enjeux sont visibles. Les différentes masses d'eau créées seront le siège d'une dynamique végétale qu'il faudra maîtriser. Selon le degré de naturalité qui sera accepté, certains oiseaux occuperont ou non le site. Ainsi, une saulaie de rive n'aura pas le même rôle qu'une rive basse à jonc ou qu'une plage de gravier.

À Tirepied, le 28 février 2007

Pour le Groupe ornithologique normand,
Jean Collette

Bibliographie

COLLETTE, J. (2006) - L'avifaune de l'extension Nord-Ouest du golf de la Dathée, Saint-Manvieu-Bocage (Calvados) ; 1^e partie : étude de la population nicheuse avant travaux (printemps 2006). Rapport GONm. 8 p.

DEBOUT, G. (non daté) - Listes rouge et orange des oiseaux nicheurs de Normandie. GONm.

PROVOST, P. & PROVOST, S. in GONm (2004) - Atlas des oiseaux de Normandie en hiver. Le Cormoran, 13 : 150.

ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.

	15/3	21/3	27/3	7/4	20/4	27/4	9/5	15/5	24/5	31/5	7/6	14/6	19/6	30/6	10/7	23/7	5/8	20/8	2/9	23/9	7/10	21/10	4/11	18/11	6/12	6/1	20/1	3/2	15/2			
accenteur	X	X	X	X		X		X	X		(X)	X	X	X						X	X	X	X	X	X			(X)	X	X		
alouette des champs																										(X)						
balbuzard pêcheur																	(X)	(X)														
bécassine des marais	X	X	X	X																			X									
bécassine sourde		X	X																													
bergeronnette des ruisseaux	X	X		(X)						(X)									X	(X)	X	X		(X)						X		
bergeronnette grise	X	(X)	X										(X)	(X)	X	(X)	X	(X)		(X)	X	X	X	(X)			(X)	(X)				
bergeronnette printanière																				(X)												
bouvreuil	X	X															X	(X)		(X)	(X)				X		X					
bruant des roseaux			X																				X									
bruant jaune	(X)																					(X)										
bruant zizi	(X)																	X				(X)										
buse	(X)				X			X	X				(X)	(X)			(X)	X	X			(X)		(X)		(X)		(X)		X		
chardonneret															X	X	X	X	X				X	(X)	(X)	X	X	X	(X)	X		
chevalier culblanc														X			(X)				X								(X)			
choucas	(X)																		(X)	(X)									(X)			
chouette effraie													X																			
chouette hulotte											(X)	(X)	(X)																			
colvert		X	X	X	(X)	X	X	(X)	X	X	X	X	(X)		(X)	(X)		(X)		(X)	(X)	(X)	(X)	X	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)		
corneille	(X)	(X)	X	(X)	X	(X)		(X)	X	(X)	X	(X)	(X)	X		(X)	X	(X)	(X)	(X)	(X)	X	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	X		
coucou					(X)	(X)		(X)				(X)	(X)																			
épervier																													X	(X)		
étourneau	X	X	X											X	(X)						(X)	X			(X)	(X)	X	X	X	X		
faucou crécerelle																									(X)	(X)	X	X	X	X		
faucou hobereau											X				(X)															(X)		
fauvette à tête noire			(X)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X											
fauvette des jardins						X	X	X	X	X	X	X	(X)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
geai	X	X	(X)	(X)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
gobemouche gris								X	X																							
grimpereau des jardins	X	X	X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		(X)	X	X		
grive draine	X	X	(X)		(X)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					X	X	X	X	X	X	X	X	(X)	X	X	
grive litorne																										(X)		X				
grive mauvis	X	X	X	X																			X	X			X	X	X	X	X	
grive musicienne	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
gros-bec											X																					
héron cendré					X			X							X							X	X	X		X	X	X	X	(X)		
hirondelle de cheminée																(X)	(X)	(X)	X	(X)												
hirondelle de fenêtre																		(X)														
martinet													(X)	(X)		(X)																
martin-pêcheur									X			X				X	X	X	X			X										
merle	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
mésange à l queue	X		X						X				X	X	X	X						X				X	X		X			
mésange bleue	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
mésange charbonnière	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
mésange huppée	X																				X									X		
mésange nonnette	X	X	X	X								X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	(X)	X		X		
moineau domestique	X	X	X	X	X		X					X	X	(X)	X	X	X					X	X	X	X	X				X		
mouette rieuse															(X)	(X)		(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	X	X	(X)	(X)					
pic épeiche	X	X	(X)	(X)				X	(X)					(X)		(X)	(X)	X	X	X	X	X	(X)	X	X		X		X	X		
pic épeichette														X																		
pic mar																	X															
pic noir										(X)	(X)				X						X									(X)		
pic vert	(X)	X	X	(X)	X	X	X				(X)	(X)		(X)			X		(X)	(X)	(X)		(X)	(X)	(X)		(X)		(X)			
pie		X	X	(X)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	(X)	X	(X)	(X)	X	X	X	X	(X)	X	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	X	
pigeon ramier	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	(X)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
pinson des arbres	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
pipit des arbres																						(X)										
pipit farlouse	X																						(X)	X	X		(X)	X				
pipit spioncelle	X	(X)	X																					X	X	X	X	X	X	X	X	
pouillot fitis				X																												
pouillot véloce		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X										
poule d'eau										X	X	X		(X)																		
roitelet huppé														X	X		(X)			X	X	X		X								
roitelet triple bandeau		X												X	X									X								
rouge-gorge	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Rougequeue à front blanc															X																	
rougequeue noir					(X)			(X)	(X)	(X)		(X)	(X)	(X)	(X)	(X)						X										
sittelle	(X)	(X)	X		(X)			(X)	(X)	(X)	X		X	(X)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	(X)	
tarin	X																									(X)		X	X	X	X	
tourterelle turque											(X)						(X)							(X)							(X)	
troglodyte	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
vanneau																															X	
verdier																(X)	X						(X)		(X)	X	(X)					